Floirac, le 2 décembre 2023

VILLE DE FLOIRAC

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Prévention des risques

La Ville de Floirac lance son dispositif d'alerte SMS

Afin d'améliorer l'information de ses habitants, la Ville de Floirac a souhaité se doter d'un dispositif d'alerte en cas d'évènement majeur. Ce dispositif gratuit sera capable d'alerter en quelques secondes, par SMS, un très grand nombre de Floiracais.

Certaines situations nécessitent de communiquer rapidement avec la population. Le système d'alerte via SMS va permettre ainsi d'assurer une communication rapide et efficace en cas de **risques majeurs** (inondation, incendie etc…).

Les alertes seront déclenchées par la Mairie en cas d'évènement d'importance.

Il est également possible de s'inscrire aux informations importantes de la vie de la Ville (**grands évènements, vie citoyenne**).

Comment s'inscrire ?

Un formulaire est disponible en ligne à cette adresse : https ://cityc.fr/inscription ?cpt=504-85BFYOAK4ITGAQQBJ59M ou via le site Internet de la Ville : https ://www.ville-floirac33.fr/alertes-sms/

- Les personnes ne disposant pas de téléphone portable, ou de connexion Internet, peuvent s'inscrire par téléphone fixe en composant le 05 33 08 00 86.
  Un serveur vocal demande alors de confirmer l'inscription, en tapant sur la touche « 1 » du clavier.
  En cas d'alerte, un **appel vocal** dictant le message est alors reçu.
  Attention : cette option ne permet l'inscription qu'aux alertes urgentes

A noter : les envois de SMS sont conditionnés au bon fonctionnement des réseaux de télécommunication.

Un dispositif complémentaire

Ce dispositif vient compléter le panel d'actions déjà mises en œuvre et sera un atout précieux en matière d'alerte et de diffusion d'informations.

VILLE DE FLOIRAC

Suzie **QUERCY**
Chargée de Communication – Service Communication
☎ 05 57 80 97 76 – 06 65 82 19 60
✉ s.quercy@ville-floirac33.fr
www.ville-floirac33.fr